

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue à huis clos en date du 16 novembre 2020 à 19h30, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-2024 du 15 mars 2020 signé par la ministre Danielle McCann autorisant la tenue à huis clos des séances du conseil et que les membres du conseil y prennent part, délibèrent et votent par tout moyen de communication.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Michel Croteau, Maire
M. Yvan Duval, Conseiller
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
M. Clément Gignac, Conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, Conseiller
M. Claude Tessier, Conseiller
M. Jacques Tessier, Conseiller
Mme Vivian Viviers, directrice générale

Tous formant quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2020
4. Acceptation des listes et rapports mensuels
5. Certificats de crédits disponibles
6. Rapport de l'inspecteur municipal
7. Rapport de la directrice générale
 - a. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil ;
8. Adoption du budget et des quotes-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf ;
9. Dossier 888, chemin Thomas-Maher ;
10. Règlement du dossier 980, chemin Thomas-Maher ;
11. Règlement du dossier 116, chemin Thomas-Maher ;
12. Avis de motion, présentation du budget 2021 ;
13. Fondation médicale de la Jacques-Cartier ;
14. Travaux routiers ;
15. Travaux Hôtel de Ville ;
16. Caméras aux bacs semi-enfouis ;
17. Autres sujets ;

18. Période de questions
19. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter après avoir ajouté les points suivants à l'item 18- Autres sujets :

- a) Club Nautique;
- b) Collectes hebdomadaires;

Il faut également retirer le point 10, ce dossier étant reporté au printemps.

CA-20-11-16-01 Sur proposition de M. Claude Tessier, dûment faite et appuyée par M. Jean-Sébastien Sheedy et résolu à l'unanimité, l'ordre du jour est adopté après avoir ajouté les deux points ci-dessus mentionnés.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2020

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2020, celui-ci est adopté tel que déposé.

CA-20-11-16-02 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, dûment faite et appuyée par M. Claude Tessier et résolu à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2020 est adopté tel que déposé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois d'octobre 2020 ;
- Conciliation bancaire au 31 octobre 2020 ;
- Rapport budgétaire pour le mois d'octobre 2020 ;

CA-20-11-16-03 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois d'octobre 2020 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de novembre 2020.

CA-20-11-16-04 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles pour le mois de novembre 2020, tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspecteur municipal

Mme Viviers remet aux membres du conseil le rapport d'activités préparé par le service d'urbanisme pour le mois d'octobre 2020.

CA-20-11-16-05 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers remet aux membres du Conseil différents documents :

- Formulaire de procuration à faire signer par les propriétaires autorisant les employés municipaux à transmettre des informations concernant leurs propriétés;
- Formulaire de demande d'accès à l'information pour obtenir des renseignements sur certaines propriétés;
- Copie d'avis d'infractions pour certains propriétaires qui s'annoncent sur internet pour de la location de résidence servant de Airbnb;
- Certificat de réception provisoire des travaux de la firme WSP;
- Multiples courriels et photos du propriétaire du lot 4745515 concernant l'écoulement de l'eau sur son terrain;

a) Offre de service pour le déneigement 2020-2021

M. Jacques Tessier se retire de la séance pour ce point de discussion.

Mme Viviers dépose une offre de service de Entretien J.-P. Boucher pour le déneigement, pelletage et sablage des abris postaux, bacs semi-enfouis, Mairie et citernes incendie, indiquant le tarif horaire.

CA-20-11-16-06 Sur proposition de M. Yvan Duval, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend accepte l'offre de service de Entretien J.-P. Boucher pour le déneigement pour la saison 2020-2021.

ADOPTÉ

M. Jacques Tessier se joint à nouveau à la réunion.

b) Soumissions pour entrée couverte à l'arrière de l'Hôtel de Ville

Mme Viviers soumet aux membres du Conseil deux soumissions de la firme Lévesque Construction pour le prolongement du toit au-dessus de l'entrée arrière de l'Hôtel de Ville.

Après étude des deux soumissions, il est convenu de choisir l'Option 2 au coût de 36 121,70\$ plus taxes. Les travaux seraient effectués dans les prochaines semaines.

CA-20-11-16-07 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée à l'unanimité, le Conseil adopte l'Option 2 de la soumission de la firme Lévesque Construction au montant de 36 121,70 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

c) Offre de service pour réparation de l'escalier extérieur à l'Hôtel de ville

Mme Viviers dépose une proposition de service de Les Espaces Verts René Drolet pour la réfection complète de l'escalier extérieur de l'Hôtel de Ville, au montant de 7 500 \$ plus taxes.

Après discussion, il est convenu d'accepter la proposition de Les Espaces Verts René Drolet.

CA-20-11-16-08 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil accepte la proposition de Les Espaces Verts René Drolet au montant de 7 500 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

d) Augmentation temporaire de la marge de crédit

Considérant que nous avons reçu l'approbation de la TECQ pour un montant de 350 000 \$ qui nous sera acheminé vers le 15 mars 2021;

Considérant que les premiers versements de taxes municipales seront versés au début de février 2021;

Considérant qu'il est possible qu'il n'y ait pas les liquidités suffisantes pour faire face aux obligations de la Ville, Mme Viviers l'autorisation de faire une demande temporaire à la

Caisse Desjardins pour une augmentation de la marge de crédit de 200 000 \$ jusqu'en février prochain alors que le premier versement de taxes sera déposé.

CA-20-11-16-09 Sur proposition de M. Clément Gignac, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil sollicite de la Caisse Desjardins St-Raymond Ste-Catherine, une augmentation de la marge de crédit pour un montant de 200 000 \$ supplémentaire en attendant le remboursement de la TECQ 2019-2023 afin de couvrir les montants d'opération de la Ville jusqu'en mars 2020 et autorise le maire et la secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Ville les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

8. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Mme Viviers remet aux membres du Conseil leur formulaire de Déclaration des intérêts pécuniaires et leur demande de compléter le tout et de lui remettre au plus tard à la date du prochain Conseil le 21 décembre 2020.

9. Adoption du budget et des quotes-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

M. Jacques Tessier présente le budget et les quotes-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et explique les modifications à venir.

CA-20-11-16-09 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil adopte le budget et les quotes-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'année 2021.

ADOPTÉ

10.- Dossier 888, chemin Thomas-Maher

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

11.- Règlement du dossier du 980, chemin Thomas-Maher

Mme Viviers remet aux membres du Conseil une copie du jugement rendu dans le dossier du 980, chemin Thomas-Maher, suite à l'arrêt des procédures, les propriétaires ayant remédié à la situation en remplaçant les arbres coupés dans la rive.

CA-20-11-16-10 Sur proposition de M. Yvan Duval, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du jugement rendu dans le dossier 22015-2018-002 suite à l'arrêt des procédures.

ADOPTÉ

12.- Règlement du dossier 116, chemin Thomas-Maher

Mme Viviers remet aux membres du Conseil une copie de l'entente de règlement hors Cour intervenue dans le dossier 22015-2019-02 qui sera déposée à la Cour municipale pour jugement.

CA-20-11-16-11 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte de l'entente signée dans le dossier 22015-2019-002 suite au règlement hors Cour intervenu.

ADOPTÉ

13.- Avis de motion, présentation du budget 2021

M. Clément Gignac présente le budget 2021 qui se veut un budget équilibré et explique différents postes de celui-ci. Compte tenu de ce budget, il n'y aura pas de hausse de taxes.

CA-20-11-16-12 AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Clément Gignac qu'à une prochaine séance de ce Conseil, un règlement sera présenté concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux pour l'année financière 2021.

ADOPTÉ

14.- Fondation médicale de la Jacques-Cartier

Le Maire, M. Michel Croteau, fait part aux membres du Conseil d'une demande de financement de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier pour l'année 2021. Compte tenu de la situation qui prévaut actuellement dans le cadre de la pandémie COVID-19, il recommande que la Ville contribue pour un montant de 5 000 \$.

M. Clément Gignac ajoute que la Ville a reçu du Gouvernement un montant de 38 000 \$ dans le cadre de la pandémie et incite les membres à redistribuer ce montant à différents organismes.

Après discussion, il est convenu à la majorité de contribuer à la Fondation pour un montant de 5 000 \$.

CA-20-11-16-13 Sur proposition de M. Clément Gignac, appuyée à la majorité, M. Yvan Duval ayant manifesté sa dissidence à l'octroi d'un montant de 5 000 \$, le Conseil autorise la secrétaire-trésorière à verser un montant de 5 000 \$ à la Fondation médicale de la Jacques-Cartier.

ADOPTÉ

a) L'organisme Les Petits Frères

M. Clément Gignac recommande également de verser un montant de 5 000 \$ à l'organisme Les Petits Frères.

CA-20-11-16-14 Sur proposition de M. Clément Gignac, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise la secrétaire-trésorière à verser un montant de 5 000 \$ à l'organisme Les Petits Frères.

ADOPTÉ

b) L'organisme Popote Multiservices

M. Jacques Tessier suggère de remettre un montant supplémentaire de 1 400 \$ à Popote Multiservices à qui nous avons transmis 600 \$, pour un total de 2 000 \$.

CA-20-11-16-15 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise la secrétaire-trésorière à verser un montant supplémentaire de 1 400 \$ à l'organisme Popote Multiservices.

ADOPTÉ

c) Le Centre d'Orientation et de Dépannage

Mme Jocelyne Boivin suggère de bonifier le montant de 1 000 \$ qui a été remis au Centre d'Orientation et de Dépannage pour les Paniers de Noël aux familles moins bien nantis et d'ajouter un montant de 4 000 \$ pour totaliser 5 000 \$.

CA-20-11-16-16 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise la secrétaire-trésorière à verser un montant supplémentaire de 4 000 \$ à l'organisme Comité d'Orientation et de Dépannage.

ADOPTÉ

Le solde sera distribué en cours d'année pour des organismes qui nous solliciteront et dont les demandes seront approuvées par le Conseil.

15.- Travaux routiers

M. Jacques Tessier mentionne que tous les travaux sont terminés sur la route. Il rencontrera M. Patrice Towner cette semaine pour faire une tournée et identifier les endroits à corriger l'an prochain pour pouvoir faire lesdits travaux le plus tôt possible au printemps.

CONSIDÉRANT QUE Ville de Lac-Saint-Joseph a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;*

CONSIDÉRANT QUE Ville de Lac-Saint-Joseph doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

CA-20-11-16-17 IL EST PROPOSÉ PAR M. CLÉMENT GIGNAC ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE:

- Ville de Lac-Saint-Joseph s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- Ville de Lac-Saint-Joseph s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- Ville de Lac-Saint-Joseph approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux finale jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Ville de Lac-Saint-Joseph s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 50\$ par habitant par année, soit un total de 250 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- Ville de Lac-Saint-Joseph s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- Ville de Lac-Saint-Joseph atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2020;
- Ville de Lac-Saint-Joseph s'engage à assumer tous les coûts supplémentaires pour lesdits travaux estimés à environ 500 000 \$ auquel montant il faudra ajouter les frais d'ingénierie et les taxes;
- QUE Ville de Lac-Saint-Joseph atteste par la présente résolution que la programmation de travaux finale ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

16.- Travaux Hôtel de ville

Ce point a déjà été discuté.

17.- Caméras aux bacs semi-enfouis

M. Yvan Duval mentionne qu'il suit le dossier mais qu'il faudrait se préparer en commandant des affiches indiquant les articles du règlement et les amendes applicables aux contrevenants. Mme Viviers va commander des panneaux pour les deux endroits.

18.- Autres sujets

a) Club Nautique St-Louis.

M. Yvan Duval mentionne que Mme Viviers devait envoyer un message aux citoyens pour recruter des membres au sein du Comité de réfection du Club Nautique et que ça n'a pas été fait. Mme Viviers répond qu'on lui a dit de ne pas le faire puisque certains citoyens avaient déjà manifesté le désir de faire partie de ce comité. Il est convenu de convoquer une rencontre pour tenir une réunion au cours des deux prochaines semaines.

b) Collectes de déchets hebdomadaires

M. Jacques Tessier mentionne qu'il serait important de continuer les collectes de déchets hebdomadaires étant donné que les bacs sont toujours pleins et qu'il y a plus de résidents au lac durant la pandémie.

CA-20-11-16-18 Il est proposé par Mme Jocelyne Boivin et appuyée à l'unanimité d'autoriser la collecte hebdomadaire des déchets aux bacs semi-enfouis durant toute la période de la pandémie et d'autoriser la directrice générale à signer les documents avec Services Matrec si nécessaire.

ADOPTÉ

16.- Période de questions

Aucune question.

17.- Levée de la séance

La séance est levée à 19h45.

CA-20-11-16-19 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 19h50.

ADOPTÉ

Michel Croteau
Maire

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière